

FORMATION ET  
ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNELSLa lutte  
contre  
la drogue  
dans les  
programmes

Une convention-cadre a été signée hier entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en marge des travaux de la première conférence nationale sur la politique sectorielle de prise en charge de la jeunesse. Ce partenariat permettra aux deux parties «d'engager une opération de formation de formateurs dans la prévention contre la drogue et la toxicomanie aux fins de la sensibilisation et l'information des stagiaires et des apprentis du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels». Cette convention vise également d'autres objectifs jugés stratégiques, notamment «assurer la prise en charge par le département de Khaldi des formations spécialisées dans le domaine de la drogue au profit des institutions impliquées dans l'application du PDN, d'introduire les thèmes de sensibilisation sur les dangers de la drogue dans les activités de formation et d'enseignement professionnels, et, enfin, mettre en œuvre une large action d'information et de sensibilisation dans les établissements sur les dangers de la drogue et ses effets». Des activités culturelles et sportives au sein des établissements de la formation professionnelle sont également inscrites dans le cadre de ce partenariat. Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et de la toxicomanie, Abdelmalek Sayeh, a affirmé que cette convention est valable sur une période de cinq ans renouvelable. Le secrétaire général du ministère, Abderrahim Bouteflika, a affirmé, pour sa part, qu'une opération pilote sera lancée prochainement à Alger, avant sa généralisation sur l'ensemble des établissements. Il faut savoir, par ailleurs, que sur les cinq ateliers installés dans le cadre de la conférence nationale sur la politique sectorielle de prise en charge de la jeunesse, un a été consacré aux fléaux sociaux, en particulier le phénomène de la drogue.